



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 20 AVRIL 2016

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2016-050 / 9-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 25 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, B. SARRAT, C. SERVOTTE, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI. D. ZAMBON.

Représentés : N. CHARLETY, A. FAVIER, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, J. ROBERT, J. VIAL.

Absente : A. GERVASI

Le secrétaire de séance désigné est Bruno SARRAT.

OBJET : PATRIMOINE - FONCIER / TRAVAUX ET ENTRETIEN DES BATIMENTS : Soutien à l'investissement local. Dossier de demande de subventions auprès de Monsieur le Préfet de l'Isère pour les travaux de reconditionnement du boulevard du Guillon, de la première année de l'Agenda d'Accessibilité Programmé de la Ville et d'amélioration des performances énergétiques et du confort thermique du centre social Charles Béraudier

Rapporteur : Bruno Gattaz

EXPOSE : La ville de Voiron a décidé d'engager cette année 3 opérations d'importance qui sont éligibles à l'obtention de subventions d'Etat, dans le cadre de la démarche de soutien à l'investissement local et en particulier aux grands projets d'investissements. Les montants de ces subventions pourraient atteindre 30 % de la dépense hors taxe pour chacune d'elles.

Il s'agit :

- Au titre du développement d'infrastructures en faveur de la mobilité : des travaux de reconditionnement du Boulevard Du Guillon, pour un coût prévisionnel global d'opération de 417 925,98 euros HT.

Le montant de la subvention attendue pourrait être ainsi de : 125 377 euros.

- Au titre de la mise en accessibilité des équipements publics : de la réalisation des actions de la première année de l'Agenda d'Accessibilité Programmé de la ville, pour un coût prévisionnel global d'opération de 236 600 euros HT.

... / ...

Voiron, ville porte de Chartreuse

Le montant de la subvention attendue pourrait être ainsi de : 70 980 euros HT.

- Au titre des travaux de rénovation énergétique visant à diminuer la consommation énergétique des bâtiments des collectivités : des travaux d'amélioration des performances énergétiques et du confort thermique du centre social Charles Béraudier, pour un coût global d'opération hors les travaux de la tranche 2015 déjà réalisés, de 570 794,83 euros HT.

Le montant totale de la subvention attendue pourrait être ainsi de : 171 238 euros, dont pour l'année 2016 : 59 990 euros, pour l'année 2017 : 62 499 euros et l'année 2018 : 48 749 euros.

PROPOSITION :

Vu l'avis favorable de la commission Travaux Environnement Sécurité, Stationnement et cadre de Vie du jeudi 31 mars 2016.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'obtention de subventions auprès de Monsieur le Préfet de l'Isère en 2016, des montants suivants :

- Pour le boulevard du Guillon : 125 377 euros
- Pour les actions de la première année de l'Ad'Ap : 70 980 euros
- Et pour le centre social Charles Béraudier : 59 990 euros en 2016, 62 499 euros en 2017 et 48 749 euros en 2018.

DECISION : La proposition est ADOPTEE à l'UNANIMITE (32 POUR)
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture, sa
publication
ou notification le



Le Maire de VOIRON,


Julien POLAT